

Produire en préservant l'environnement et consommer localement

Nos atouts

Potentiel de méthanisation important

Plusieurs réseaux locaux favorisant les circuits courts

Etude menée avec les agriculteurs sur la diversification des cultures

Nos faiblesses

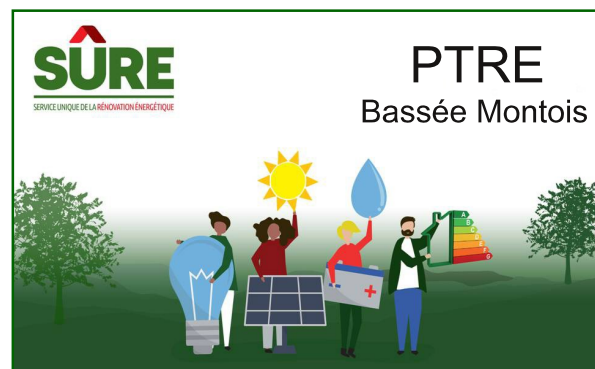
Agriculture 1er poste émetteur de gaz à effet de serre

Peu de diversification dans la production

Grandes cultures céréalières peu résistantes aux aléas climatiques

Les enjeux

- Favoriser l'exploitation des ressources biomasse du territoire.
- Accompagner les producteurs locaux dans la diversification des cultures.
- Renforcer les circuits courts.
- Soutenir les producteurs locaux et agir en faveur d'une consommation responsable.
- Préserver la qualité de sols.



Avec la création de SURE, la Communauté de communes Bassée Montois met à votre disposition l'expertise d'un conseiller dédié pour vous accompagner dans vos projets d'amélioration énergétique en vous aidant notamment à mobiliser les aides financières auxquelles vous êtes susceptibles d'être éligibles.

Ce service vous permet de bénéficier de conseils neutres, gratuits et indépendants. Les propriétaires de maisons individuelles peuvent être accompagnés tout au long de la démarche y compris dans la recherche de professionnels et jusqu'aux travaux.

sure@cc-basseemontois.fr

01 60 67 09 76

Nous pouvons tous contribuer à l'élaboration et à la mise en oeuvre du Plan Climat. La Communauté de communes va s'appuyer sur l'ensemble des forces vives du territoire.

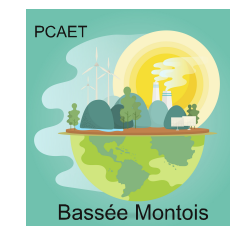
Participez à l'élaboration du plan d'actions 2020-2026

Réalisons ensemble un PCAET ambitieux et efficace qui corresponde à vos besoins et aux enjeux de la transition énergétique et écologique.

Plan Climat Air Energie Territorial du Bassée Montois



Tous concernés - Tous acteurs



changement climatique

raréfaction des énergies fossiles

dégradation de la qualité de l'air

Il est urgent d'agir !

La Communauté de communes Bassée Montois s'engage dans la transition écologique et énergétique avec l'élaboration de son Plan Climat Air Energie Territorial.

Le PCAET, qu'est-ce que c'est ?

C'est un projet de développement durable visant à limiter notre impact sur le changement climatique et pour lequel **tous les acteurs du territoire** (citoyens, élus, entreprises, associations ...) **sont mobilisés et impliqués.**

C'est aussi une véritable opportunité pour notre territoire avec de multiples bénéfices pour tous :

- une réduction des charges d'énergie
- un bénéfice sur la santé (qualité de l'air)
- une meilleure qualité de vie
- une dynamique de l'économie locale
- un territoire plus attractif

Le PCAET s'articule autour de **5 axes forts** :

- la réduction des gaz à effet de serre
- l'adaptation au changement climatique
- la sobriété énergétique
- la qualité de l'air
- le développement des énergies renouvelables

Les étapes du PCAET

diagnostic territorial
janvier à septembre 2020

stratégie
janvier - mars 2021

plan d'actions
à partir d'avril 2021